

*des Princes &c.* Juillet 1713. 29

la guerre, dans l'espérance que la Maison d'Autriche pourroit se dispenser de restituer partie des Etats dont elle s'est emparée tant en Allemagne qu'en Italie; le Roi T. C. s'est vû obligé d'envoyer deux puissantes Armées vers les frontieres de l'Empire: Sa M. a donné le Commandement de celle d'Alsace à Mr. le Maréchal de Villars: Mr. le Maréchal de Bezons commande l'autre sur la Saar & la Moselle.

*Et Mr. de Bezons commande sur la Moselle.*

Nous apprendrons bientôt si Sa M. Imp. tiendra sa parole; c'est-à-dire, si Elle voudra exposer la plus grande partie des Etats de l'Empire à être ruinez, en recompense du sacrifice qu'ils ont fait de procurer l'agrandissement de sa Maison, en unissant à ses Etats hereditaires les Royaumes de Boheme, d'Hongrie, de Naples, les Duchez de Milan, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg; les Comtez de Flandres, de Haynaut, de Namur, les Côtes de Tos-

*Etats dans la Maison d'Autriche s'est agrandie depuis 1648.*

tous ces agrandissemans ont été faits depuis 1648. Car en cetems-là les Empereurs n'avoient aucune propriété sur la Boheme ni la Hongrie, ils n'en étoient que les Rois élus, comme l'est en Pologne le Roi Auguste; quant aux autres Etats dont je viens de parler, on lui en a offert la cession & l'abandon en toute Souveraineté & heredité dans les dernieres négociations de la Paix: mais ces offres ne lui paroissent pas encore suffisantes: les restitutions ne sont pas du goût de la Cour de Vienne; ceux qui possèdent les Gouvernemens des Provinces & des Places qu'il faut rendre par équité, ni ceux qui ont des pensions ou des